

Procès-verbal  
Réunion du conseil d'établissement  
Le mercredi 28 mars 2018

Présences :

Mme Annick Massie ➤ Directrice	M. Christian Plouffe ➤ Parent (président)
Mme Christine Bélanger ➤ Orthopédagogue	M. Jérôme Maltais ➤ Parent (vice-président)
Mme Anik Charron ➤ Enseignante	Mme Annie St-Jacques ➤ Parent (secrétaire)
Mme Line Charron ➤ Éducatrice au service de garde	Mme Stéphanie Fortin ➤ Parent
Mme Judith Dubois ➤ Technicienne en éducation spécialisée	M. Marc Graveline ➤ Parent
Mme Lynn Dupuis ➤ Enseignante	M. Nicolas Robichaud (retard) ➤ Parent
Mme Francine Houle ➤ Enseignante	
Mme Marie-Pierre Poisson ➤ Enseignante	

Absences :

Mme Sophie Lachance ➤ Directrice adjointe	Mme Mylène Raymond ➤ Parent
--	--------------------------------

**1. Ouverture de la réunion**

M. Christian Plouffe procède à l'ouverture de la réunion à 18h30.

**2. Vérification du quorum**

Il y a quorum.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Le point « 15. Réflexion sur la prochaine campagne de financement » est retiré de l'ordre du jour. Le point « Activités durant la période du dîner » est ajouté en varia.

Il est proposé par Mme Lynn Dupuis et appuyé par Mme Francine Houle d'adopter l'ordre du jour avec ces deux modifications.

CE -38-1803      ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**4. Adoption du procès-verbal du 21 février 2018**

Il est proposé par Mme Francine Houle et appuyé par Mme Anick Charron d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE -39-1803 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5. Suivi au procès-verbal**

**Cartes de souhaits :** Il avait été décidé à la dernière rencontre d'envoyer à la maison un formulaire de commandes et un paquet de cartes par élève. Ce sera fait avant la prochaine rencontre.

**6. Parole au public**

Aucun public.

**7. Mot du représentant du comité de parents**

Les délais de construction sont respectés pour la nouvelle école (Cheval Blanc). Il y a eu une demande pour la construction d'une 3<sup>e</sup> école dans le secteur La Blanche en raison de la forte croissance démographique. La réponse sera connue en juin.

**8. Mot de l'OPP : état de la situation**

Mme Anick Charron mentionne les activités à venir : semaine active en mai et vente de garage à la fin mai.

**9. Camp de jour été 2018**

Comme pour les années précédentes, l'école du Bois Joli sera utilisée pour les camps de jour de la ville de Gatineau pour l'été 2018, soit à partir du 26 juin.

**10. Sondage service de garde juin 2018**

Considérant que le camp de jour de la ville de Gatineau se tiendra à l'école à compter du 26 juin, il ne sera pas possible d'ouvrir le service de garde pour les journées pédagogiques de la fin juin. Le sondage habituel envoyé aux parents et normalement approuvé par le CE n'est donc pas nécessaire. Un mémo sera envoyé aux parents à cet effet et l'information pour l'inscription au camp de jour de la ville sera également transmise au même moment.

Il est proposé par M. Marc Graveline et appuyé par Mme Judith Dubois de ne pas faire de sondage auprès des parents concernant l'ouverture du service garde pour les dernières journées pédagogiques qui coïncideront avec le début du camp de jour de la ville.

CE -40-1803 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **11. Changement : journée pédagogique flottante du 15 juin**

Il y a une journée pédagogique flottante prévue au calendrier le 15 juin prochain. Il y a un changement à l'horaire pour les examens du ministère et de la commission scolaire. Les examens de mathématiques pour les 4<sup>e</sup> années seront communs pour les 4 commissions scolaires de la région et auront lieu du 9 au 15 juin. Il est donc proposé que la journée pédagogique flottante du vendredi 15 juin soit déplacée au lundi 18 juin. Les enseignants ont été consultés et sont d'accord avec cette proposition. Les parents seront avisés rapidement.

Il est proposé par Mme Christine Bélanger et appuyé par Mme Marie-Pierre Poisson d'approuver le changement pour déplacer la journée pédagogique flottante du 15 au 18 juin.

CE -41-1803      ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **12. Choix du photographe scolaire**

Mme Stéphanie Fortin a préparé une analyse des différentes offres reçues jusqu'à présent selon l'expérience des photographes, le choix de décors, la pose, la fourchette de prix chargés aux parents, la possibilité de ristourne, le temps de livraison, les références, les gratuités et la possibilité de commander en ligne.

Les membres établissent les critères importants pour choisir le photographe. Les critères seront envoyés aux différentes compagnies pour vérifier ceux qui sont en mesure de faire une offre qui respecte nos critères. Le choix sera fait en fonction des critères suivants :

- Livraison des photos pour le 30 novembre au plus tard.
- Possibilité de reprise des photos en studio pour les parents qui ne sont pas satisfaits (et endroit du studio).
- Choix de décor (plus d'un décor).
- Commande en ligne disponible.
- Mosaïque disponible.
- Ensemble de photos à partir de 15 \$ et 3<sup>e</sup> enfant gratuit.
- Possibilité de faire également les photos de finissants (au printemps).
- Pour les photographes qui offrent le « Lifestyle », des informations sur le fonctionnement et l'organisation de la prise de photos en classe seront demandées.

#### **13. Règles de fonctionnement 2018-2019 du service de garde**

Les changements suivants sont suggérés :

- Ajustement des heures de fréquentation pour le préscolaire (pour arrimer avec le nouvel horaire du préscolaire mis en place en 2017-18).

- Augmentation de la tarification pour la fréquentation régulière qui passe de 8,15 \$ à 8,20 \$ par jour. Ce montant est fixé par le MEES.
- Ajustement de l'heure d'ouverture pour venir payer l'état de compte, soit mercredi et jeudi à 15h30.
- Il est spécifié que le matin, **les parents des enfants de la maternelle et de la 1<sup>re</sup> année doivent entrer avec leur enfant dans l'école**, l'accompagner à son crochet et le reconduire au local polyvalent auprès de l'éducateur présent, et ce **jusqu'à 7h40**. À partir de 7h40, **les enfants de la maternelle se dirigent vers la cour des maternelles** et les élèves de 1<sup>er</sup> année se dirigent vers la **grande** cour d'école sans entrer dans l'école. Le soir, tous les parents doivent venir chercher leur enfant en se présentant à la table de départ à l'entrée principale de l'école **à partir de 15h30**.
- La liste des objets interdits sera remplacée par « appareils électroniques ».
- Pour la section alimentation, il y a présentement une consultation sur la politique pour les saines habitudes de vie. Il y aura des clarifications concernant les aliments que l'on peut permettre et interdire.

Il est proposé par Mme Francine Houle et appuyé par Mme Marie-Pierre Poisson d'approuver le document sur les règles de fonctionnement du service de garde avec tous les changements proposés.

CE -42-1803 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **14. Révision du budget du fonds 8**

Mme Massie présente le budget du fonds 8. Les revenus incluent la campagne de financement Humeur et les contributions volontaires 2017-18 ainsi que les différentes ristournes (photos, traiteur, Subway). Les dépenses incluent entre autre l'émulation et les projets spéciaux en classe, la journée blanche, le gala de fin d'année, un spectacle à venir pour tous les élèves, etc.

#### **15. Traiteur pour 2018-2019**

Le traiteur *Les bons p'tits plats* offre actuellement le service de traiteur quatre jours par semaine à l'école du Bois Joli. Les commandes Subway sont offertes le vendredi.

Il est proposé par M. Jérôme Maltais et appuyé par Mme Anick Charron de renouveler le contrat du traiteur *Les bons p'tits plats* pour l'année scolaire 2018-2019.

CE -43-1803 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **16. Sorties éducatives**

##### **5<sup>e</sup> année : Air-eau-Bois**

Les trois groupes de 5<sup>e</sup> année se rendront à la base de plein air Air-eau-bois le 7 juin 2018 de 8h à 16h. Les élèves participeront à trois ateliers : hébertisme, canot, escalade. Il y a

plusieurs moniteurs pour superviser et encadrer les activités. Il s'agit d'une activité facultative payée par les parents. Le coût sera d'environ 35 \$ par élève.

Il est proposé par Mme Judith Dubois et appuyé par Mme Line Charron d'approuver la sortie.

CE -44-1803 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **17. Mot du personnel**

La journée blanche a été fort appréciée de tous. Il y a eu une belle participation des parents. Les enseignants en éducation physique ont fait un excellent travail pour l'organisation de cette journée.

Dans le cadre de la tournée littéraire, il y a eu la visite d'auteurs jeunesse dans plusieurs classes.

Il y a eu une activité très intéressante par Enviro Educ-Action sur la consommation de l'eau en bouteille pour sensibiliser les élèves.

Les jeux olympiques d'hiver ont permis de faire plusieurs activités sur ce thème dans les classes.

Pour les classes de maternelle de l'an prochain, l'analyse de la clientèle sera faite prochainement avec les formulaires que les parents ont complétés lors de l'inscription. Une décision sera prise concernant les portes-ouvertes pour les futurs élèves de la maternelle. Les modalités d'accueil sont également en discussion notamment en ce qui concerne l'horaire de l'entrée progressive.

Deux groupes de maternelle ont participé au projet « Lire et faire lire » en collaboration avec Campus 3 (le Centre des aînés). Cette activité permet à des aînés-bénévoles de venir à l'école pour lire des histoires aux enfants et favorise une belle relation entre les générations. Les commentaires des parents et des enfants sont très positifs.

En orthophonie, la préparation des élèves de 4<sup>e</sup> année pour les examens de fin d'année débutera bientôt.

Au Centre d'aide, on remarque que c'est une période difficile pour la motivation. On poursuit l'émulation et les périodes de récompense aux récréations. Les médiateurs poursuivent leur travail sur la cour, mais à raison d'une seule équipe par récréation.

Au service de garde, il est également difficile pour certains élèves de garder un bon comportement. Pour la journée pédagogique du 13 avril, il y aura une journée thématique à l'école (Kermesse).

Mme Lynn Dupuis, responsable de la bibliothèque, indique que l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque a été effectué auprès de trois libraires de la région. Ces livres seront

disponibles pour les élèves en septembre. Le budget annuel du ministère est d'environ 3 000 \$. Une partie du budget est remis à chaque enseignant pour garnir la bibliothèque de leur propre classe.

**18. Mot de la direction**

La réinscription des élèves en ligne a eu lieu. Il y a évidemment un mouvement d'une partie des élèves de Bois Joli vers la nouvelle école pour l'année scolaire 2018-2019. Il y a des échanges avec le Directeur de la nouvelle école pour établir le portrait des élèves qui fréquenteront cette école ainsi que leurs besoins.

Pour la soirée coup de cœur organisée par la Commission scolaire des Draveurs, les élèves et les enseignants responsables du comité vert (compostage) seront récompensés de même que l'instigatrice du trottibus, Mme Marie-Josée Bourassa, et les parents-bénévoles impliqués dans ce projet.

**19. Varia**

**Activités durant la période du dîner :** Un membre parent vérifie la possibilité de répéter l'expérience d'animation extérieure sur l'heure du dîner comme ça avait été le cas il y a quelques années. Mme Massie contactera Ado-Jeunes pour savoir si le service est toujours offert. Il pourrait y avoir de l'animation à raison de deux jours par semaine. Ça aiderait les élèves à s'occuper et s'amuser durant la pause de l'heure du dîner. Cette activité pourrait être payée par le fonds 8. L'offre sera vérifiée et les membres seront consultés par courriel prochainement.

**20. Prochaine rencontre**

La prochaine réunion du CE est prévue pour le mercredi 18 avril 2018, à 18h30.

**21. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Christine Bélanger et appuyé par Mme Judith Dubois de procéder à la levée de l'assemblée, à 20h00.

CE -45-1803      ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

M. Christian Plouffe, président

---

Mme Annick Massie, directrice